

# BULLETIN DE DON

## PONCTUEL

Ce bulletin est à signer et à renvoyer, accompagné de votre chèque ou ordre de virement, à :

Fondation de l'AP-HP pour la Recherche  
3 avenue Victoria  
75004 Paris

### DE LA PART DE

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

REPRESENTÉE PAR  MME  M FONCTION \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

PAYS \_\_\_\_\_ TELEPHONE \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_

### MODALITES DU DON

MONTANT \_\_\_\_\_ €

Par chèque, à l'ordre de la Fondation de l'AP-HP pour la Recherche

Par virement bancaire de France et de l'étranger :

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé R.I.B	Titulaire du compte
42559	10000	08014343801	49	Fondation AP-HP pour la Recherche
IBAN			BIC	
FR76 4255 9100 0008 0143 4380 149			CCOPFRPPXXX	

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature ou cachet :

Les sommes versées à la Fondation de l'AP-HP pour la Recherche sont déductibles de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% de leur montant (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires), de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% de leur montant (dans la limite de 20% du revenu net imposable) et de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% de leur montant (dans la limite de 50.000€ déduits). Un reçu fiscal vous sera adressé après réception de votre don.

**Ensemble, nous contribuons aux avancées médicales majeures de l'AP-HP, 1<sup>er</sup> CHU européen. Merci pour votre soutien.**